

5. Séries des courses et composition des concours réalisés en fonction des meilleures performances des athlètes. Concours de poids et de longueur dédoublés si possible. Merci de surveiller la liste des groupes en chambre d'appel.
6. Confirmation en chambre d'appel par les athlètes (et non les entraîneurs). Limite de confirmation : 45' avant l'épreuve, sans tenir compte d'un retard éventuel.

Engagements des Jurys : Les jurys seront à engager avant le Vendredi 16 Mars – 12h00 sur le site de la Ligue. Chaque club participant est prié de fournir un ou des jurys selon les quotas suivants : 1 jury entre 2 et 5 participants ; 2 jurys de 6 à 10 ; 3 pour 11 et plus.

La qualification se fera sur minimas et ceux-ci devront être réalisés en salle entre le 1^{er} Octobre 2017 et le 11 Mars 2018.

La liste des qualifiés sera disponible sur le site de la Ligue au plus tard le Lundi 12 mars 2018.

Les confirmations devront être faites avant le Vendredi 16 Mars 2018 – 12h00, via le module d'engagement du site de la Ligue.

En cas d'oubli sur les listes (perfs hors ligue, perfs UNSS ou UGSEL, erreur de tri toujours possible) ou de demande de qualification exceptionnelle, il faut envoyer la demande justifiée en utilisant le document joint à l'adresse suivante normandie.crj@gmail.com avant le **Lundi 12 Mars 2018 – 20h00**.

MINIMAS

<u>Epreuve</u>	BEF	BEM	MIF	MIM
50m	7"85	7"60	7"45	6"90
50m haies	9"80	9"00	9"00	8"40
1000m	3'43	3'28	3'35	3'10
2000m/3000m marche	14'40	14'10	21'30	21'00
Hauteur	1m23	1m27	1m31	1m50
Perche	1m62	1m80	1m81	2m20
Longueur	3m85	4m10	4m40	4m95
Triple-Saut	7m80	8m20	8m65	9m90
Poids	7m50	7m60	7m80	9m00